

« Un consensus est possible en matière d'immigration »

AUTEUR des deux textes sur l'immigration, Patrick Weil affirme avoir rencontré un consensus sur la nécessité d'en finir avec l'utilisation politicienne de l'immigration. Il explique la genèse et expose les grandes lignes du document remis au premier ministre.

Un mois et demi de travail, est-ce suffisant pour, comme vous l'annonciez, jeter les bases d'une nouvelle politique de l'immigration ?.

Oui. En abordant cette mission, j'avais déjà une certaine expérience de cette question sur laquelle je travaille depuis plus de quinze ans. J'étais donc déjà au fait de certains problèmes, il s'agissait ensuite de savoir si cela correspondait à la réalité. Le travail de terrain que nous avons effectué m'a largement conforté dans mes convictions. Un travail intense, d'ailleurs : en six semaines, nous avons effectué plus de deux cents entretiens. Nous avons rencontré des syndicats, des patrons, des associations de soutien aux étrangers, des fonctionnaires, contacté tous les représentants politiques présents à l'Assemblée nationale, visité huit départements...

Qu'avez-vous appris au cours de cette période ?

Ce qui me frappe, avant tout, c'est un changement de climat. Tout le monde est d'accord sur un point : il faut en cesser avec l'utilisation politicienne de l'immigration. Tous les acteurs de terrain que nous avons rencontrés, qu'ils soient policiers, magistrats, représentants associatifs, en ont assez de cette instrumentalisation. Cela nuit à notre pays. Cela nuit, aussi, aux étrangers.

Quelles sont les principales innovations de votre travail ?

Nos propositions visent d'abord à protéger de façon plus fondamentale les personnes qui ont une intégration sociale en France sans avoir de statut. Autre changement de taille : nous proposons la création d'un nouveau titre de séjour, plus souple, qui devra tenir compte de la « situation familiale et privée » de l'étranger. Le juge, qui est chargé d'appliquer la loi, doit savoir qu'une décision d'expulsion, lourde de conséquences, ne peut être prise sans tenir compte de ces éléments. Nos propositions visent également à développer les droits des individus : ainsi les vieux travailleurs immigrés bénéficieront d'une « carte de résident retraité » leur permettant, sans craindre d'en être dépossédés, d'effectuer des allées et venues entre la France et leur pays d'origine. Les ressortissants européens pourront obtenir une carte de séjour permanente. Ce type de mesures devrait considérablement alléger le travail des administrations.

Vous restez néanmoins dans la logique des lois précédentes. Il n'est plus

question d'abroger les lois Pasqua-Debré ?

En effet, mes propositions ne sont, à l'instar des lois Pasqua-Debré, que des amendements à l'ordonnance de 1945 dans la logique de laquelle je n'ai aucune honte à me situer. Mon souci principal a toujours été le pragmatisme : comment mieux appliquer les lois existantes ? Comment produire, concrètement, des résultats concrets dans la vie des gens ? Contrairement à ce que certains préconisent, je ne suis pas pour l'ouverture des frontières. Une telle perspective aboutirait au libéralisme le plus sauvage, à la mise en péril de notre protection sociale. Je suis, au contraire, favorable à la protection des droits que seul l'Etat nation assure pour l'instant.

Pourquoi avoir maintenu le principe de la double peine ?

Je suis pour l'application de la double peine à l'égard des délinquants et des criminels qui n'ont pas d'attaches familiales en France. Cela ne me choque pas, dès lors que le juge entoure sa décision des précautions nécessaires.

Quels sont les points de votre rapport dont l'accueil pourrait, selon vous, poser des problèmes ?

Incontestablement, nos propositions relatives au mariage risquent de heurter, à tort, bien des maires. La création de la rétention judiciaire que nous préconisons ne sera pas non plus facile à mettre en place. Je pense qu'il faudra aussi rétablir, d'une façon ou d'une autre, la commission de séjour supprimée par la loi Debré. Sur ce dernier point, nous ne sommes pas parvenus à trouver une réponse et le rapport n'y fait pas allusion. Sur tous ces points, des ajustements seront nécessaires à la rentrée. Mais je suis convaincu qu'un consensus est désormais possible sur un sujet comme l'immigration.

Propos recueillis par ELISABETH FLEURY

*Page imprimée sur <http://www.humanite.fr>
© Journal l'Humanité*

Imprimer